

**CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER**

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2021 ET 31 AOÛT 2020

## CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

### TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États de la situation financière	3
États des résultats et des excédents accumulés	4
États des évolutions de la dette nette	5
États des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration  
Consortium Centre Jules-Léger

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Consortium Centre Jules-Léger (« le Consortium »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 août 2021 et au 31 août 2020, et les états des résultats et des excédents accumulés, des évolutions de la dette nette et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Consortium au 31 août 2021 et au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Consortium conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Consortium ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Consortium.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
**T** 613 745-8387  
**F** 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

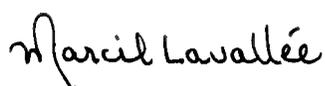
Cabinet indépendant affilié à  
Independent firm affiliated to



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Consortium;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Consortium à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Consortium à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 7 décembre 2021

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

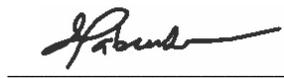
## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE 31 AOÛT 2021 ET 31 AOÛT 2020

3

	2021	2020
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Liquidités	1 979 496 \$	2 737 470 \$
Placement temporaire – 0,25 %, échéant en février 2022	180 000	-
Débiteurs – Gouvernement de l'Ontario – Gratifications	380 000	380 000
Débiteurs	125 021	-
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>2 664 517</b>	<b>3 117 470</b>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs (note 3)	811 118	197 341
Financement provincial reporté (note 4)	1 491 592	2 540 129
Gratifications à payer	344 879	380 000
Apports en biens reportés	31 883	15 385
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 5)	193 518	-
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>2 872 990</b>	<b>3 132 855</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(208 473)</b>	<b>(15 385)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Inventaire de fournitures	31 883	15 385
Immobilisations corporelles (note 6)	193 518	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>225 401</b>	<b>15 385</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>16 928 \$</b>	<b>- \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

## ÉTATS DES RÉSULTATS ET DES EXCÉDENTS ACCUMULÉS EXERCICES CLOS LE 31 AOÛT 2021 ET LE 31 AOÛT 2020

4

	Budget (note 7)	2021	2020
<b>REVENUS</b>			
Financement provincial – Gouvernement de l'Ontario	9 846 197 \$	9 154 764 \$	197 340 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 5)	-	(216 992)	-
	9 846 197	8 937 772	197 340
Ententes de services – Commissions scolaires du Québec	-	447 222	-
Apports en biens (note 9)	-	59 796	-
Autres	-	29 500	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 5)	-	23 474	-
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>9 846 197</b>	<b>9 497 764</b>	<b>197 340</b>
<b>CHARGES</b>			
Salaires et avantages sociaux	7 060 819	6 777 525	140 508
Location	1 129 124	853 429	35 523
Services contractuels	56 944	276 619	-
Entretien et réparations	231 538	212 027	7 526
Services publics	162 239	201 697	10 364
Fournitures	215 682	198 077	-
Services rendus par le CECCE	276 520	186 432	-
Charges liées à la pandémie COVID-19	-	152 265	-
Télécommunications et technologies	391 341	106 112	-
Cafétéria – aliments et services	96 260	80 471	3 419
Perfectionnement du personnel	25 000	60 161	-
Assurances	47 000	47 106	-
Transport et déplacements	49 039	18 267	-
Honoraires professionnels	104 691	287 174	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	23 474	-
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 846 197</b>	<b>9 480 836</b>	<b>197 340</b>
<b>EXCÉDENT ANNUEL</b>	<b>-</b>	<b>16 928</b>	<b>-</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>- \$</b>	<b>16 928 \$</b>	<b>- \$</b>

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

## ÉTATS DES ÉVOLUTIONS DE LA DETTE NETTE EXERCICES CLOS LE 31 AOÛT 2021 ET LE 31 AOÛT 2020

5

	2021	2020
<b>EXCÉDENT ANNUEL</b>	<b>16 928 \$</b>	<b>- \$</b>
<b>ACTIVITÉS LIÉES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(216 992)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	23 474	-
	<b>(193 518)</b>	<b>-</b>
<b>ACTIVITÉS LIÉES AUX AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
	-	-
Acquisition d'inventaire de fournitures	(76 294)	(15 385)
Utilisation de l'inventaire de fournitures	59 796	-
	<b>(16 498)</b>	<b>(15 385)</b>
<b>VARIATION DE LA DETTE NETTE</b>	<b>(193 088)</b>	<b>(15 385)</b>
<b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>(15 385)</b>	<b>-</b>
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(208 473) \$</b>	<b>(15 385) \$</b>

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES CLOS LE 31 AOÛT 2021 ET LE 31 AOÛT 2020

6

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent annuel de l'exercice	16 928 \$	- \$
Amortissement des immobilisations corporelles	23 474	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(23 474)	-
<b>Sources et (utilisations) :</b>		
Diminution (augmentation) des débiteurs – Gouvernement de l'Ontario – Gratifications	-	(380 000)
Augmentation des débiteurs	(125 021)	-
Augmentation des créditeurs	613 777	197 341
Augmentation (diminution) du financement provincial reporté	(1 048 537)	2 540 129
Augmentation (diminution) des gratifications à payer	(35 121)	380 000
Augmentation des apports en biens reportés	16 498	15 385
Augmentation de l'inventaire de fournitures	(16 498)	(15 385)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>(577 974)</b>	<b>2 737 470</b>
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(216 992)	-
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement en immobilisations</b>	<b>(216 992)</b>	<b>-</b>
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'un placement temporaire	(180 000)	-
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement</b>	<b>(180 000)</b>	<b>-</b>
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Ajouts aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	216 992	-
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité de financement</b>	<b>216 992</b>	<b>-</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS</b>	<b>(757 974)</b>	<b>2 737 470</b>
<b>LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 737 470</b>	<b>-</b>
<b>LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>1 979 496 \$</b>	<b>2 737 470 \$</b>

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021 ET 31 AOÛT 2020

7

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Consortium, créé le 17 août 2020, une personne morale sans capital-actions, a pour objectif d'offrir une éducation spécialisée aux élèves francophones de niveau préscolaire, élémentaire et secondaire. Le Consortium gère deux écoles spécialisées, l'École d'application pour troubles sévères d'apprentissage et l'École provinciale – surdité et cécité. Le Consortium est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

Les états financiers sont dressés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

#### Périmètre comptable

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus et les charges du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Consortium et qui sont contrôlées par le Consortium. Il n'y a aucune organisation redevable au Consortium.

#### Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre de revenus et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### Liquidités

Les liquidités du Consortium sont composées du solde bancaire et, s'il y a lieu, des dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### Placements

Les placements temporaires sont des titres négociables constitués de placements liquides à court terme dont la date d'acquisition varie d'une échéance de trois mois à un an et qui sont comptabilisés dans l'état de la situation financière au coût ou à la valeur marchande, selon le moindre de ces deux montants.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins les amortissements cumulés. Le coût historique d'un actif comprend les montants qui sont directement attribuables à son acquisition, à sa construction ou à son amélioration.

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021 ET 31 AOÛT 2020

8

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et en fonction de leur durée de vie utile respective selon les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et équipement	10 ans
Système téléphonique	10 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

### Réduction de valeur des immobilisations

Le Consortium comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

### Revenus reportés

Certains montants sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de certains programmes, services ou transactions. Ces montants sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les services sont offerts.

### Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion du financement non encore reconnu ayant servi à financer l'acquisition d'immobilisations corporelles financées par le Ministère. Les apports sont amortis au même rythme que l'amortissement des immobilisations sous-jacentes.

### Paiements de transfert

Les paiements de transfert du gouvernement sont comptabilisés dans les états financiers au cours de la période pendant laquelle surviennent les événements qui donnent lieu à ces paiements, à la condition que ces derniers soient autorisés, que les critères d'admissibilité auxdits paiements aient été respectés et qu'une estimation raisonnable de leur montant soit possible. Si les paiements de transfert du gouvernement contiennent des clauses qui donnent lieu à un élément de passif, ils sont reportés et constatés comme revenus lorsque les conditions sont remplies.

### Méthode de comptabilisation des revenus et des charges

Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont constatés à mesure que le service est rendu et qu'ils peuvent être mesurés, et les charges sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées après la réception des biens ou des services et l'établissement d'une obligation légale de paiement.

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021 ET 31 AOÛT 2020

9

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Gratifications de retraite et avantages sociaux futurs

La comptabilisation des gratifications de retraite et des autres avantages sociaux futurs est effectuée de la manière suivante :

Le calcul des gratifications de retraite est fondé sur le salaire d'un employé, sur ses jours de congé de maladie accumulés et sur ses années de service en date du 31 août 2012.

Les coûts des régimes de retraite à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, comme les pensions au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, représentent les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de l'exercice.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

Le Consortium évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des liquidités et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et gratifications à payer.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Consortium détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

## 3. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	495 896 \$	197 341 \$
Sommes à remettre à l'état	23 822	-
Sommes à payer à des conseils scolaires	291 400	-
	811 118 \$	197 341 \$

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021 ET 31 AOÛT 2020

10

### 4. FINANCEMENT PROVINCIAL REPORTÉ

Le financement provincial reporté représente les montants reçus au cours de l'exercice qui seront utilisés au cours du prochain exercice. Les variations survenues au solde du financement provincial reporté sont les suivantes :

	2021	2020
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>2 540 129 \$</b>	<b>- \$</b>
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	8 106 227	2 737 469
Moins : montant constaté à titre de revenus de l'exercice	(9 154 764)	(197 340)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>1 491 592 \$</b>	<b>2 540 129 \$</b>

### 5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
Ajouts aux apports reportés	216 992	-
Revenu constaté dans la période	(23 474)	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>193 518 \$</b>	<b>- \$</b>

### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts			Solde au 31 août 2021
	Solde au 1 septembre 2020	Acquisitions	Dispositions	
Mobilier et équipement	- \$	89 615 \$	- \$	89 615 \$
Système téléphonique	-	19 157	-	19 157
Équipement informatique	-	86 715	-	86 715
Améliorations locatives	-	21 505	-	21 505
	- \$	216 992 \$	- \$	216 992 \$

	Amortissement cumulé			Valeur comptable nette		
	Solde au 1 septembre 2020	Amortissement	Dispositions	Solde au 31 août 2021	31 août 2021	31 août 2020
Mobilier et équipement	- \$	4 481 \$	- \$	4 481 \$	85 134 \$	- \$
Système téléphonique	-	958	-	958	18 199	-
Équipement informatique	-	14 451	-	14 451	72 264	-
Améliorations locatives	-	3 584	-	3 584	17 921	-
	- \$	23 474 \$	- \$	23 474 \$	193 518 \$	- \$

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021 ET 31 AOÛT 2020

11

### 7. BUDGET

Les données budgétaires ont été fournies à des fins de comparaison et ont été tirées du budget approuvé par le conseil d'administration du Consortium.

### 8. PRESTATIONS DE RETRAITE

#### (i) Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Les enseignantes et les enseignants ainsi que les groupes d'employés connexes peuvent devenir membres du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la province de l'Ontario. Les charges de retraite et les obligations liées à ce régime représentent une responsabilité directe de la province. Par conséquent, aucun coût ni aucun passif lié à ce régime ne sont inclus dans les états financiers du Consortium.

#### (ii) Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario et Régime de retraite des employés de la fonction publique de l'Ontario.

Tous les employés non enseignant du Consortium peuvent adhérer au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO) ou au Régime de la Fiducie de retraite du SEFPO (OPTrust), des régimes de retraite à employeurs multiples. Les régimes procurent des prestations déterminées aux employés selon leurs années de service et leur taux de rémunération.

Les cotisations du Consortium équivalent aux cotisations des employés. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, le Consortium a cotisé au RREMO un montant de 21 530 \$ (2020 : 527 \$) et à OPTrust un montant de 151 935 \$ (2020 : 2 122 \$). Comme il s'agit de régimes à employeurs multiples, les charges de prestation de retraite du Consortium sont limitées aux cotisations. Aucun passif découlant de ces régimes de retraite ne sont inclus dans les états financiers du Consortium.

#### (iii) Gratifications de retraite

Le Consortium procure des gratifications de retraite à certains groupes d'employés embauchés avant certaines dates. Le passif au titre des prestations liées à ce régime sont inclus dans les états financiers du Consortium.

### 9. TRANSFERTS EN NATURE DU MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS

Le Consortium a inscrit à la fois des revenus et des charges, associés aux transferts en nature pour un approvisionnement centralisé d'équipements de protection individuelle (ÉPI) et de fournitures et d'équipements essentiels (FEE) reçus du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC). Les montants comptabilisés ont été calculés en fonction de la juste valeur des équipements tel que déterminée par le MSGSC et des renseignements sur les quantités selon les dossiers du Consortium. Le revenu en nature saisi pour ces transferts est équivalent aux charges fondées sur l'utilisation au montant de 59 796 \$. La charge équivalente est comptabilisée dans les charges liées à la pandémie COVID-19 à l'état des résultats.

# CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021 ET 31 AOÛT 2020

12

### 10. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le Consortium évalue la condition financière de ses débiteurs sur une base continue. Le Consortium établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de débiteurs particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Le Consortium est d'avis qu'aucun risque important ne découle de ces débiteurs.

### 11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Consortium est locataire de certains locaux en vertu de baux venant à échéance entre mars et août 2023. Les loyers minimaux futurs totalisent 1 616 150 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices :

2021-2022	830 250 \$
2022-2023	785 900 \$

### 12. ÉVENTUALITÉ

#### Lettre de garantie

Le Consortium s'est engagé en vertu d'une lettre de garantie de 180 000 \$ en date du 31 août 2021. Cette lettre est garantie par le placement temporaire du même montant.

### 13. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Consortium Centre Jules-Léger a été créé pour offrir une éducation spécialisée aux élèves francophones de niveau préscolaire, primaire et secondaire de l'Ontario. Par conséquent, la continuité des opérations du Consortium repose sur le maintien de l'entente avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario.